

problèmes étaient nombreux et d'envergure. D'abord, il y avait un manque d'enseignants compétents en français pour desservir les écoles acadiennes qui étaient, pour la plupart, des petites écoles rurales dans lesquelles on enseignait de la 1<sup>ère</sup> jusqu'à la 10<sup>e</sup> année. Les écoliers dans les classes avancées étaient très rares et ceux qui désiraient poursuivre leurs études en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années devaient fréquenter les couvents ou les collèges. Cependant, ils étaient rares ces parents acadiens qui avaient les moyens de payer ces années d'études à leurs enfants; seulement les quelques-uns qui réussissaient à obtenir des bourses ou qui pouvaient emprunter de la S.S.T.A. se rendaient plus loin que la 10<sup>e</sup> année. En général, la grande majorité des écoliers mettaient fin à leurs études vers la 8<sup>e</sup> année.

Il y avait cependant, dans l'île, des couvents dans quelques paroisses acadiennes (Miscouche, Tignish et Rustico) où l'on offrait des cours avancés de qualité. Mais ces couvents, qui accueillait autant, si non plus d'élèves anglophones que d'élèves acadiens-français, étaient plutôt des écoles anglaises: la place faite au français était mince. Ces institutions ne contribuaient donc pas comme on aurait voulu à la conservation de la langue française et à la promotion de la culture acadienne.

D'autre part, c'étaient surtout les filles qui poursuivaient les études après la 8<sup>e</sup> année; il y avait donc une grave pénurie de jeunes hommes qui embrassaient les carrières professionnelles, plutôt réservées aux hommes, à l'époque.

Face à cette situation lamentable, les conseillers de la S.S.T.A. discutèrent à plusieurs reprises la possibilité de fonder une école centrale acadienne-française pour desservir toute la population francophone de l'île. On songeait à une école dirigée par une congrégation religieuse masculine afin d'attirer les jeunes garçons à poursuivre leurs études. En 1955, le Conseil général de la S.S.T.A. décidait qu'il était grand temps de faire un pas de l'avant afin de réaliser leur rêve. Vu la nature du projet, lequel impliquait directement l'Eglise catholique - car on songeait à amener sur l'île une nouvelle congrégation religieuse - on devait naturellement se munir de l'approbation et de l'appui des autorités religieuses. C'est pourquoi on décida d'en discuter d'abord avec l'archevêque acadien, Mgr Norbert Robichaud de Moncton,

